

**Communiqué**  
Pour diffusion immédiate

## LA CHAMBRE DE COMMERCE EST UN ORGANISME APOLITIQUE

**Shawinigan 15 novembre 2007** – La Chambre de commerce du Centre-de-la-Mauricie tient à s'assurer de bien éclaircir la situation dans laquelle elle est plongée dans le dossier médiatique que vit présentement la Ville de Shawinigan entre certains conseillers de la Ville contre la mairesse Lise Landry depuis la semaine dernière. Il semble qu'il y est une mauvaise interprétation de la situation.

La Chambre de commerce n'est aucunement en pleine contradiction avec ses propos. Monsieur Théorêt affirmait, au lendemain de la sortie publique des conseillers, qu'il déplorait seulement la façon de faire des conseillers municipaux et non qu'il était contre le contenu des propos des conseillers. Selon le Président de la Chambre de commerce, il y a une subtilité évidente qui n'a pas été considérée, car il ne faut pas oublier que la Chambre de commerce du Centre-de-la-Mauricie est un organisme apolitique, elle ne peut prendre partie pour aucun des groupes. Dans cette ligne de pensée, monsieur Théorêt ne prétend aucunement prendre partie dans ce dossier et ne veut surtout pas s'ingérer publiquement.

Selon la Chambre de commerce, il serait pertinent de traiter indépendamment la lettre que nous avons adressée à la mairesse Lise Landry et le litige que vit actuellement la Ville de Shawinigan. Dans aucun cas, nous ne remettons en doute la lettre, mais il est fort probable que cette missive pût laisser interpréter une prise de position quelconque ou une contradiction que laissent sous-entendre certaines personnes dans les propos émis par monsieur Théorêt aux journalistes. Mais nous réaffirmons que la lettre a été envoyée indépendamment du contexte et qu'elle n'a aucun lien avec la situation actuelle que vit le conseil de Ville de Shawinigan. La Chambre de commerce n'était pas au courant de la démarche des conseillers, nous l'avons appris en même temps que la population. De plus, cette lettre se voulait un éclaircissement entre la position de Mme Landry face à la Chambre de commerce. Malheureusement, celle-ci a été envoyée aux médias à notre insu pour être utilisée à mauvais escient.

De plus, cette lettre que M. Théorêt, a écrite avec comme objectif d'informer la Ville que la Chambre de commerce est sensible au contexte économique de Shawinigan et a le souci de faire accélérer le développement économique tout en préconisant la diplomatie plutôt que la révolution.

### ***Mission de la Chambre de commerce du Centre-de-la-Mauricie***

La chambre de commerce du Centre de la Mauricie s'est donnée pour mission de promouvoir le succès économique régional **en intervenant de façon vigilante et constructive** auprès des instances et autorités, en stimulant l'utilisation des ressources locales et le réseautage de ses membres, et en développant les compétences des gens en affaires en offrant de l'information et de la formation.

- 30 -

Source : Isabel Rouette, directrice générale  
Chambre de commerce du Centre-de-la-Mauricie  
T. 819.536.0777  
[Isabel.rouette@mesaffaires.ca](mailto:Isabel.rouette@mesaffaires.ca)